

## SOMMAIRE.

- I. ÉTUDE DE L'ARTICLE 599 DU CODE CIVIL ABROGEANT  
LA LOI DES PROPRES DE SUCCESSION, (*suite*).....L'HON. JUGE LORANGER.
- II. QUESTION NOTABLE D'USUFRUIT ET DE DÉCRET JUDICIAIRE .....LA RÉDACTION.
- III. COMMENTAIRE SUR LE CODE CIVIL, TITRE DU MARIAGE.. .....L'HON. JUGE LORANGER.
- IV. CONTINUATION DE LA 3<sup>ME</sup> LIVRAISON DU 3<sup>ME</sup> VOL.  
BIBLIOTHÈQUE DU CODE CIVIL.....M. CHS. C. DE LORIMIER.